

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de l'association

FH SUISSE La sécurité alimentaire pour tous
1216 COINTRIN

Comptes annuels au 31 décembre 2021

HP/ni/3793

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de l'association
FH Suisse – La sécurité alimentaire pour tous, Cointrin

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableaux de variation du capital et annexe) de l'association FH Suisse – La sécurité alimentaire pour tous pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Comité de l'association

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et aux dispositions légales incombe au Comité de l'association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

./..

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec la norme Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes à la loi suisse et aux statuts de l'association.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

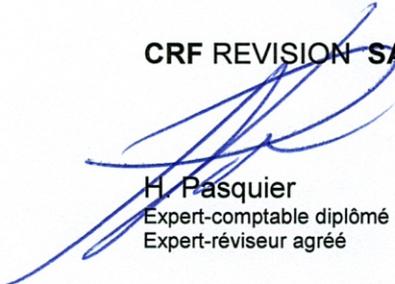
Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté que le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, validé par le Comité en mai 2020, a été mis en place. Lors de nos travaux nous avons constaté que certaines vérifications n'avaient pas été documentées et que certains points de contrôle sur le suivi des projets doivent encore être précisés.

En l'état, en tenant compte de la réserve au paragraphe précédent, nous attestons de l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels et la proposition d'affectation du résultat qui vous sont soumis.

Nyon, le 10 juin 2022

CRF REVISION SA



H. Pasquier
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- comptes annuels (bilan, tableau de variation des fonds, tableau de variation des fonds propres, compte d'exploitation, annexe et proposition d'affectation du résultat)
- rapport de performance

Bilan au 31 décembre		2021		2020	
	Annexe	CHF	%	CHF	%
ACTIF					
Caisses		913.41		1'020.51	
Banques		297'401.19		267'978.09	
Liquidités		298'314.60	76.35	268'998.60	64.17
Avances de fonds aux partenaires FH	II.2a	37'246.08		133'648.35	
Autres débiteurs		43.03		39.34	
Stocks brochures et documents		577.50		1'186.80	
Autres actifs à court terme		37'866.61	9.69	134'874.49	32.17
Frais de gestion complémentaires	II.2b	40'212.00		-	
Actifs de régularisation		40'212.00	10.29	-	0.00
ACTIF CIRCULANT		376'393.21	96.33	403'873.09	96.34
Mobilier et matériel		2'714.28		3'619.03	
Informatique		150.15		250.25	
Immobilisations corporelles	II.2c	2'864.43	0.73	3'869.28	0.92
Parts sociales - Coopérative d'habitation "Les Ailes" (Cointrin)	III.5	10'000.00		10'000.00	
Réserve de contribution employeur LPP		1'458.30		1'458.30	
Immobilisations financières		11'458.30	2.93	11'458.30	2.73
ACTIF IMMOBILISÉ		14'322.73	3.67	15'327.58	3.66
TOTAL ACTIF		390'715.94	100.00	419'200.67	100.00

Bilan au 31 décembre		2021		2020	
	Annexe	CHF	%	CHF	%
PASSIF					
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services					
- envers des tiers					
		3'291.15		47'374.23	
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		3'291.15	0.84	47'374.23	11.30
Comptes courants avec les assurances sociales					
		1'940.15		940.50	
Autres créanciers					
		9'684.50		9'684.50	
Autres dettes à court terme		11'624.65	2.98	10'625.00	2.53
Charges à payer					
		33'891.60		15'067.50	
Passifs de régularisation		33'891.60	8.67	15'067.50	3.59
FONDS ETRANGERS A COURT TERME					
		48'807.40	12.49	73'066.73	17.43
Fonds affectés					
		256'525.53		328'213.70	
CAPITAL DES FONDS					
		256'525.53	65.66	328'213.70	78.30
Surplus reporté					
		85'383.01		17'920.24	
CAPITAL DE L'ASSOCIATION					
	IV	85'383.01	21.85	17'920.24	4.27
TOTAL PASSIF					
		390'715.94	100.00	419'200.67	100.00

Compte d'exploitation pour l'année clôturée au 31 décembre		2021		2020	
	Annexe	CHF	%	CHF	%
Cotisations		3'370.00		3'100.00	
Dons non affectés		183'088.85		209'612.05	
Dons affectés - FGC	II.2d	341'000.00		476'966.00	
Dons affectés - non FGC		864'718.97		401'017.94	
Dons et cotisations		1'392'177.82		1'090'695.99	
Revenus ventes artisanat / documents et événements		1'380.00		1'142.50	
Autres revenus		1'380.00		1'142.50	
Total des produits		1'393'557.82	100.00	1'091'838.49	100.00
Financement direct des projets		-1'078'344.18		-717'739.41	
Charges de personnel FH Suisse	II.2e	-144'642.76		-82'636.19	
Frais de projets (coordination, mission, visite)		-849.00		-	
Charges liées aux projets		-1'223'835.94	-87.82	-800'375.60	-73.31
Frais de gestion complémentaires	II.2b	40'212.00	2.89	-	0.00
Charges de personnel FH Suisse	II.2e	-75'383.67		-88'379.67	
Frais d'information et communication		-21'838.10		-22'558.70	
Charges de collecte de fonds et publicité générale		-97'221.77	-6.98	-110'938.37	-10.16
Charges de personnel FH Suisse	II.2e	-34'790.47		-32'498.00	
Autres frais de personnel		-124.00		-385.10	
Loyer et charges		-30'849.30		-30'915.70	
Electricité		-78.10		-424.00	
Assurances		-1'527.00		-1'527.00	
Frais de bureau		-3'879.42		-4'297.04	
Téléphones		-2'181.90		-2'203.80	
Honoraires professionnels		-29'977.50		-23'478.60	
Informatique		-5'475.05		-3'145.01	
Cotisations	II.2f	-6'159.35		-8'333.71	
Amortissements mobilier et matériel	II.2c	-904.75		-1'206.35	
Amortissements informatique / téléphonie	II.2c	-100.10		-166.84	
Frais administratifs		-116'046.94	-8.33	-108'581.15	-9.94
Total des charges		-1'396'892.65	-100.24	-1'019'895.12	-93.41
RESULTAT D'EXPLOITATION		-3'334.83	-0.24	71'943.37	6.59
Intérêts et frais bancaires		-1'253.29		-1'753.64	
Produits financiers		3'653.87		172.72	
Résultat financier		2'400.58	0.17	-1'580.92	-0.14
Charges non récurrentes / hors période		-		-47.00	
Résultat extraordinaire		-	0.00	-47.00	0.00
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		-934.25	-0.07	70'315.45	6.44
Attribution aux fonds		-1'205'118.97		-877'233.94	
Prélèvement des fonds pour les frais des projets		1'273'515.99		801'908.84	
Variation nette du capital des fonds		68'397.02		-75'325.10	
RESULTAT ANNUEL ALLOUE AU CAPITAL DE L'ASSOCIATION	IV	67'462.77	4.84	-5'009.65	-0.46

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS

FH SUISSE La sécurité alimentaire pour tous

	Solde 01.01.2021	Attributions FGC	Attributions Interaction DDC	Attributions Fondations	Attributions privés	Attributions Autres	Utilisations	Frais de gestion	Fonds pour l'information FGC et autres	Transferts	Solde au 31.12.2021
Agroécologie	191'646	341'000	523'834	210'810	26'068	5'560	-972'358	-174'170	-2'867	-7'357	142'166
Education	77'994	-	-	-	49'178	20'288	-89'986	-14'923	-	45'557	88'108
Santé	53'231	-	-	18'337	8'615	778	-15'072	-1'919	-1'832	-41'134	21'004
Urgence	2'231	-	-	-	1'250	-	-583	-61	-	-700	2'137
Plaidoyer	3'113	-	-	-	-	-	-344	-	-	344	3'113
Totaux	328'214	341'000	523'834	229'147	85'112	26'627	-1'078'344	-191'073	-4'699	-3'291	256'526
				1'205'719				-1'274'116			

Les frais de gestion complémentaires de CHF 40'212 tels qu'expliqués dans la note II.2b ne sont pas inclus dans les frais de gestion ci-dessus car ils seront prélevés en 2022.

Le solde de CHF 3'291 de la colonne "Transferts" ci-dessus représentent les transferts externes des fonds (montants remboursés aux donateurs)

PGM : Le domaine de l'agroécologie a été consolidé dans un programme FH Suisse nommé « Cultiver la transition agroécologique », cofinancé par la DDC par l'intermédiaire de l'association faitière Interaction.

	Solde 01.01.2020	Attributions FGC	Attributions Fondations	Attributions privés	Attributions Autres	Utilisations	Frais de gestion	Fonds pour l'information FGC et autres	Transferts	Solde au 31.12.2020
Agroécologie	196'008	476'966	255'637	15'280	6'694	-608'845	-72'996	-750	-76'347	191'647
Education	64'756	-	1'000	61'876	29'485	-80'277	-8'406	-	9'559	77'993
Santé	46'341	-	6'000	15'980	-	-12'541	-2'329	-	-220	53'231
Urgence	2'369	-	2'500	6'566	-	-8'766	-438	-	-	2'231
Plaidoyer	10'423	-	-	-	-	-7'310	-	-	-	3'113
Totaux	319'897	476'966	265'137	99'702	36'179	-717'740	-84'169	-750	-67'008	328'214
				877'984			-802'659			

Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021 (en CHF)

I. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

1. Généralités

Nom de l'association	FH Suisse La sécurité alimentaire pour tous
Adresse de correspondance	81, avenue Louis-Casaï - 1216 Cointrin
Personne de contact	Hahling Daniel
Dernier statuts	24 juin 2021

2. But de l'association

Le but de l'association est de venir au secours des plus démunis par des programmes d'aide diversifiés et d'améliorer les conditions de vie des familles et des communautés pour lutter ensemble contre la faim et la pauvreté.

3. Membres du comité et de la direction

<u>Nom et Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Salarié</u>	<u>Jetons de présence</u>
Comité			
Fuchsloch Patrick, à Grand-Lancy (GE)	P	non	non
Granges Edmond, à Chésereux (VD)	VP	non	non
Heiniger Armand, à Meyrin (GE)	M	non	non
Bentzen Sharon, à Bogy-Bossey (VD)	M	non	non
André Françoise, à Paudex (VD)	M	non	non
Sanvura Robertine, à Genève (GE)	M	non	non

Fonction = (P) Président, (VP) Vice-président, (M) Membre. Les membres sont élus pour 4 ans. Leur mandat est renouvelable.

Direction

Hahling Daniel, à Châtelaine (GE) - Directeur.

4. Organe chargé de la comptabilité

La comptabilité est tenue par l'Association Comptabilis, 9 route des Jeunes, 1227 Les Acacias

5. Organe de révision

Raison sociale	CRF REVISION SA
Personne de contact	Pasquier Hugues
Numéro d'agrément	500580
Adresse	50a route de Divonne, 1260 Nyon
Téléphone	022 365 59 59

II. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS (959 c al. 1 CO)

1. Principes comptables

a. Généralités

Les comptes annuels ont été établis selon la Swiss GAAP RPC 21 sur l'établissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif. Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital (tableau de variation des fonds et tableau de variation des fonds propres (note IV de l'annexe)), l'annexe et le rapport de performance. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, l'association a renoncé à présenter un tableau de flux de trésorerie.

Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021 (en CHF)

b. Reconnaissance des revenus

Les dons collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation.

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à des restrictions d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique "Fonds affectés" par l'enregistrement d'une charge d'allocation aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées, par l'enregistrement d'une utilisation de fonds affectés.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent et, non pas en fonction des flux financiers.

c. Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent.

Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain.

2. Détail et commentaires sur certains postes des comptes annuels**a. Avances de fonds aux partenaires FH**

Au 31 décembre 2021, l'association a des avances de fonds ouvertes pour CHF 37'246.08 (2020 : CHF 133'648.35) auprès des partenaires locaux FH situés en Afrique. Ces fonds seront alloués à des projets.

b. Frais de gestion complémentaires

Depuis début 2021, l'association bénéficie d'un nouveau fond de programme financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC) à Berne par l'intermédiaire de l'association faitière Interaction. Pour ce nouveau programme, le calcul du pourcentage des frais de gestion attribué à l'association se base aussi sur les coûts de l'exercice 2021. Il a donc été recalculé en fin d'année avec les chiffres finaux. Ce calcul final a donné un pourcentage plus élevé que celui estimé en début d'année. Les frais de gestion retenus sur les fonds envoyés sur le terrain ont donc été trop bas, avec en conséquence des envois de fonds trop élevés. Le montant de frais de gestion 2021 encore à recevoir est de CHF 40'212.

c. Immobilisations

	Taux d'amortissement dégressif	Mobilier 25%	Informatique 40%
Valeur d'acquisition			
Etat au 01.01.2021		14'307.93	3'383.05
Entrées		-	-
Sorties		-	-
Etat au 31.12.2021		14'307.93	3'383.05
Fonds d'amortissement			
Etat au 01.01.2021		-10'688.90	-3'132.80
Amortissements annuels		-904.75	-100.10
Sorties		-	-
Etat au 31.12.2021		-11'593.65	-3'232.90
Valeur résiduelle au 31.12.2021		2'714.28	150.15
Valeur résiduelle au 31.12.2020		3'619.03	250.25

Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021 (en CHF)

d. Détail des sources du financement FGC

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Ville de Genève et communes	176'042.00	105'000.00
Direction du développement et de la coopération (DDC)	-	215'966.00
Etat de Genève	164'958.00	156'000.00
	<u>341'000.00</u>	<u>476'966.00</u>

e. Méthode de répartition de certaines charges indirectes

L'Association répartit les salaires bruts et les charges sociales entre les différentes natures d'activité suivantes : Projets - Collecte de fonds et publicité générale - Frais administratifs - Prestations de conseil. Cette répartition est effectuée selon la méthode Zewo, sur la base d'une estimation des pourcentages travaillés dans chaque activité par les différents membres du personnel.

f. Cotisations

La dernière cotisation de CHF 10'000.00 en faveur du réseau international de FH (FH Association) a été payée en 2016. Depuis 2017, aucune cotisation n'a été payée ou comptabilisée par l'association. Le Comité estime qu'aucun montant n'est dû par le biais d'une cotisation, car FH Suisse contribue sur le terrain par des prestations spécifiques à son domaine de compétence. Ce point doit être formalisé avec FH Association.

III. AUTRES INFORMATIONS REQUISES PAR LA LOI

1. Moyenne annuelle des emplois équivalents à plein temps

La moyenne annuelle des emplois équivalents à plein temps a été inférieure à 10 en 2021 et en 2020.

2. Valeur résiduelle des dettes découlant des opérations et contrats de crédit-bail, leasing ou contrats assimilés

Le bail à loyer des bureaux de l'Association peut être résilié chaque année six mois au moins avant le 31 décembre de l'année en cours. Sans avis de la part des parties le bail à loyer est reconduit pour 12 mois ce qui représente un engagement de CHF 18'720.00.

3. Dettes envers les institutions de prévoyance

Néant.

4. Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers

Néant.

5. Actifs mis en garantie ou grevés d'une réserve de propriété

Les 40 parts sociales de la société coopérative d'habitation "Les Ailes", de CHF 250.00 de valeur nominale chacune, sont nanties en faveur du bailleur des locaux de l'association.

6. Engagement conditionnel

Néant.

7. Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

Néant.

8. Evénements subséquents importants survenus après la date du bilan

Le comité n'a identifié aucun événement survenu en 2022 qui aurait un impact sur les comptes annuels au 31 décembre 2021.

Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021 (en CHF)

IV. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Proposition d'affectation du résultat à l'Assemblée générale de FH Suisse :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Capital libre (provenant des résultats cumulés)	2'920	19'930
Réserves fonds de roulement	15'000	3'000
Résultat de l'exercice	67'463	-5'010
Total résultat à affecter	85'383	17'920
Capital libre (provenant des résultats cumulés)	15'383	2'920
Réserves fonds de roulement	70'000	15'000
Résultat de l'exercice	-	-
Total proposition d'affectation	85'383	17'920

RAPPORT DE PERFORMANCE 2021

Préambule

Le présent rapport de performance est établi en conformité avec les informations minimum requises par la norme de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21. Il est complété par certaines informations se trouvant dans l'annexe des comptes annuels (i.e. sections I à III ci-dessus).

L'Association

Sous la dénomination de « FH Suisse » *La sécurité alimentaire pour tous* (en allemand « FH Schweiz » *Ernährungssicherheit für alle*), il est constitué, le 13 mai 1996, une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Une antenne en Suisse allemande a été créée en 2007 avec un bureau à Egnach / TG. L'Association ne poursuit aucun but lucratif ou politique. (Statuts Art. 1)

Ses buts sont :

Le but de l'association est de venir au secours des plus démunis par des programmes d'aide diversifiés et d'améliorer les conditions de vie des familles et des communautés pour lutter ensemble contre la faim et la pauvreté.

Nos programmes se concentrent principalement sur l'agriculture et l'agroécologie, l'éducation, la santé et la promotion des activités génératrices de revenus, renforcement de la société civile.

Pour atteindre ses buts, elle est affiliée, notamment avec l'organisme FHA, association inscrite au Registre du commerce dans le canton de Genève sous le nom de FH Association, constituée le 12 décembre 2006 à Genève.

Organisation

L'association a son siège opérationnel dans des bureaux à Genève-Cointrin et une antenne en Suisse-allemande dans le canton de Thurgovie.

FH-suisse collecte des fonds d'organismes institutionnels, de fondations, d'églises, d'entreprises et de personnes privées pour des projets de développement en Afrique dans la région des Grands-Lacs. Ses chefs de projets collectent les besoins du terrain par l'intermédiaire de ses partenaires locaux, préparent et assurent le suivi des projets soumis aux bailleurs de fonds.

Dans le cadre de ses activités de plaidoyer et collectes de fonds, l'association organise des événements en Suisse.

Collaborateurs

L'association comprend une équipe opérationnelle, constituée de 5 personnes rémunérées à temps partiel (2,1 équivalents plein temps), complétées par quelques bénévoles avec des activités régulières ou ponctuelles. Un comité de 6 membres gère les affaires de l'association.

Prestations fournies

FH-suisse conduit une vingtaine de projets actuellement au Burundi, Congo RDC, Rwanda et Uganda. L'aide aux paysans et à leur famille constitue la spécialité de l'association. Les valeurs ajoutées sont l'agroécologie et l'aide communautaire. Avec des événements en Suisse et aussi en Afrique, elle promeut la souveraineté alimentaire et le développement durable. L'association participe aussi à la collecte de fonds d'aide d'urgence pour ses partenaires sur le terrain.

Plus de détails sur les prestations fournies peuvent être trouvées dans le « Rapport Annuel 2021 ».

RAPPORT DE PERFORMANCE 2021

Relations avec les organisations liées

Ses principaux partenaires en Suisse, sont ses bailleurs de fonds, dont le bailleur principal est maintenant la DCC (Direction du Développement et de la Coopération) par l'intermédiaire de l'association faîtière Interaction et son programme « Learning 360° ». La Fédération Genevoise de Coopération reste un bailleur majeur pour FHsuisse et nous participons toujours au diverses commissions et événements qu'elle organise.

Dans le cadre de sa spécialisation en agroécologie, l'association travaille en partenariat avec des centres de recherche et d'autres partenaires en Suisse et sur le terrain en Afrique. En tant qu'affiliée à FH-Association, elle travaille en collaboration et en synergie avec celle-ci.

Résultat financier 2021

Le résultat de l'exercice 2021 est positif avec des fonds reçus augmentés de ~25% par rapport à 2020. Cette augmentation des fonds provient de la DDC par l'intermédiaire de la faîtière Interaction, avec de nouvelles règles pour les frais de gestion. Nous avons pour cela créé un programme FH suisse «Cultivating the agroecological transition», en groupant nos projets agroécologiques.

Les fonds provenant de nos autres sources de financement ont par ailleurs baissé d'une vingtaine de pourcent. Les charges admin ont été conformes au budget, celle de collecte de fonds légèrement inférieures car moins d'évènements ont été organisé à cause des restrictions Covid.

Evaluation des risques

- Les incertitudes liées aux impacts du COVID ont été traitée avec une meilleure expérience notamment au niveau des téléconférences et du télétravail.
- La prédictibilité dans la possibilité d'organiser des événements est restée difficile, mais avec un certain optimisme pour le futur dû à l'amélioration de la situation sanitaire.
- L'instabilité politique et sécuritaire dans les pays partenaires de nos projets est resté sensiblement similaire aux années précédentes.
- Par contre, les effets des changements climatiques commencent à se faire sentir sur le terrain et une adaptation des projets est effectuée pour prévenir des conséquences sur les objectifs fixés.
- Au niveau des dons, le Covid ne semble globalement ne pas avoir beaucoup impacté les donateurs, sauf dans quelques cas particuliers. Une adaptation des outils de communication est toutefois en cours pour prévenir l'érosion de nos donateurs privés traditionnels.
- Concernant les risques financiers liés à la gestion des projets, des mesures ont été prises au niveau du contrôle interne pour les maintenir à un faible niveau.



Patrick Fuchsloch
Président

Cointrin, le 4 juin 2022



Daniel Hahling
Directeur